

# **CRITIQUE D'UN DIAGNOSTIC DE "DEVELOPPEURS" : LA STAGNATION DE LA PECHE VILI AU CONGO**

**J.-Cl. NGUINGURI**

Sociologue, Congo

Les travaux d'expertise et de recherche qui ont été réalisés ces dix dernières années sur la pêche artisanale au Congo, convergent de manière générale sur la stagnation de la "pêche vili". Il a été envisagé pour cela d'orienter les travaux de recherche vers l'identification et l'explication des facteurs de blocage de cette pêche (Gobert, 1986:5). Au cours de la première phase d'enquête sur ce sujet, nous nous sommes rendu compte que la plupart des éléments qui ont été avancés à titre d'hypothèse pour expliquer la stagnation, sont perçus par les pêcheurs eux-mêmes, comme des composantes "normales" de leur système, et de surcroît indispensables à leur subsistance. La discordance des perceptions des "développeurs" d'une part et des pêcheurs d'autre part, nous a amené à nous interroger sur la validité et la portée du diagnostic précédemment établi. Cette réflexion a fait l'objet d'une recherche que nous avons eu à mener dans le cadre de notre stage de formation insertion effectué au Laboratoire d'Etudes Agraires (ORSTOM Montpellier) sous la direction de J.P. Chauveau.

La démarche qui a été choisie consiste en une approche critique du discours sur la stagnation de la "pêche vili", au sens d'une **analyse qui tend à dégager les qualités et les défauts d'un raisonnement donné en expliquant le processus de sa formation** (1). Le genre de recherche qui consiste à assumer la "surveillance" d'un travail antérieur, est orienté par la nécessité de ce que certains auteurs ont pu appeler la "vigilance épistémologique" (2). Ces indications nous ont permis de reconstituer le modèle intellectuel qui domine les analyses et les discours concernant la "pêche vili".

## **1. Le discours sur la stagnation de la pêche vili.**

La pêche artisanale maritime est pratiquée au Congo par deux communautés de pêcheurs, les "Popo" et les "Vili". Les caractéristiques de chaque communauté sont résumées dans le tableau suivant :

---

(1) Nous empruntons cette connotation de la notion de critique à Boudon et Bourricaud (1982).

(2) Voir par exemple Bourdieu et alii (1968).

Tableau récapitulatif des principales caractéristiques des deux "types" de pêche

Types de pêche	Origine des pêcheurs	Localisation	Effectifs approxim.	Embarcations				Indices de spécialisation								
				(1)	(2)	(3)	(4)	Engins			Espèces cibles					
								FSS	FSE	GFS	FD	SP	LM	(5)	(6)	(7)
POPO	Bénin Togo Ghana	Pointe Noire	1000	11 m	3t	142	100%	+	-	-	0	0	-	+	0	0
VILI	Congo Cabinda(10%)	tout Le littoral	1000	6 m	1t	400	10%	-	+	0	+	+	+	0	+	+

Légende :

- (1) longueur (en mètres)
- (2) capacité (en tonnes)
- (3) effectif
- (4) taux de motorisation
- (5) Sardinelles
- (6) Ethmaloses
- (7) poissons démersaux

- F.S.S. : Filet de surface à Sardinelle
- F.S.E. : Filet de surface à Ethmalose
- G.F.S. : Grand filet de surface
- F.D. : Filet dormant
- S.P. : Senne de plage
- L.M. : Ligne à main

- + : Très spécialisé
- 0 : Pas de spécialisation remarquable
- : Pas de spécialisation du tout

A partir de ces caractéristiques et de bien d'autres arguments (3), certains experts et chercheurs concluent à la stagnation de la pêche vili et au dynamisme de la pêche popo.

### **1.1. Le discours sur la stagnation dans les rapports d'expertise.**

Ces rapports ont été rédigés par des bureaux d'études européens et par la F.A.O. dans le cadre des études de projets de développement de la pêche au Congo. La stagnation de la pêche vili est soulignée de manière indirecte dans quelques-uns des rapports (SCET International, 1980:57). D'autres par contre, tentent de faire prévaloir les données statistiques pour démontrer la stagnation de la pêche vili (FRANCE CONSULT, 1981 ; SCET AGRI PECHE, 1987:10 ; Anon, 1989:30). Toutefois la démonstration souffre d'insuffisance, soit parce que les données ne sont pas fiables, soit parce qu'elle se base sur une période trop courte pour être elle-même probante. Les insuffisances des données ne vont pas cependant empêcher les experts de FRANCE CONSULT (1981:41) de persévérer dans leurs hypothèses ; ils cherchent à contourner la difficulté comme ils l'expliquent : "malgré l'incertitude des données statistiques, l'observation permet de conclure que l'activité de pêche est en déclin chez les Vili".

### **1.2. Le discours sur la stagnation dans les documents issus de la recherche.**

Ce discours apparaît de façon particulièrement nette dans les travaux réalisés dans le cadre du programme de recherche commun ORSTOM-DGRST (Congo) sur la pêche artisanale. Le terme "stagnation" est utilisé pour la première fois en 1985 dans le résumé d'un rapport sur la description et l'analyse des types d'exploitation (Gobert, 1985b). Le discours se limite au début à la pêcherie vili à rame. Il est repris dans les documents rédigés peu après, de manière globale: la stagnation ne concerne ni la pêcherie vili à rame particulièrement, ni la pêcherie vili à moteur, mais la pêche vili toute entière (Gobert, 1986:4 et Nguinguiri, 1987). Il existe aussi des travaux réalisés dans un cadre académique qui semblent partager ce discours. Makaya (1983:381 et 1986:29) pense ainsi que la pêche vili est en état de "sous-développement". Toutefois ces différents documents n'analysent pas pour autant les indices de cette stagnation.

### **1.3. L'image de la pêche vili : Un contre-exemple de la pêche popo.**

Le discours sur la stagnation s'accompagne généralement d'une image de la pêche vili qui apparaît davantage comme un contre-exemple de la pêche popo : si celle-ci a connu des mutations importantes (Gobert, 1985a : 254), celle-là ne paraît guère par elle-même capable d'une évolution de nature technique ou organisationnelle (Makaya, 1983:32 et Nguinguiri,

---

(3) Les arguments avancés pour la validation du discours sur la stagnation de la pêche vili et sur le dynamisme de la pêche popo ont été énumérés par ailleurs (Nguinguiri, 1990:30-39).

1987). Il nous a été donné d'observer à cet effet que les travaux sur la pêche artisanale maritime au Congo sont déterminés par la représentation d'un modèle intellectuel. Ce modèle est formé à partir d'une analyse par comparaison (4) : le diagnostic de stagnation de la pêche vili est posé par rapport au dynamisme de la pêche popo. Cette démarche permet-elle de produire un modèle d'intelligibilité de la réalité ?

Le souci de rester en accord avec le sens que nous avons donné à la notion de critique nous a permis d'orienter notre analyse selon deux axes principaux : les aspects méthodologiques et le modèle d'interprétation dominant (5).

## **2. La critique des aspects méthodologiques**

La démarche comparative qui conduit au diagnostic de stagnation de la pêche vili n'est pas critiquable en soi. Elle relève d'ailleurs de la méthode comparative utilisée en sociologie. Cependant la validité des résultats qui en découlent dépend de la rigueur avec laquelle on définit les termes (Grawitz, 1986:451). L'application non rigoureuse de cette méthode conduit inévitablement à une comparaison d'éléments en définitive non comparables et donc à des résultats décevants et contestables (Balandier, 1959). N'en est-il pas de même dans le domaine qui nous occupe ?

Il paraît de prime abord naturel de comparer ce qu'il est convenu d'appeler la "pêche vili" à la "pêche popo". Celle-ci apparaît comme étant la plus visible aux yeux de toute personne étrangère au milieu ; et cette visibilité de la pêche popo suggère par réaction, que la pêche vili est naturellement une activité de moindre importance, rudimentaire et archaïque, qui au mieux ne peut que stagner. Ce passage du constat à l'explication est le cheminement qui a été emprunté par certains auteurs qui concluent à la stagnation de la pêche vili.

Les autres auteurs posent le diagnostic à partir d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs. Le succès de cette procédure dépend toutefois de la rigueur avec laquelle on choisit les indicateurs, les unités et les éléments comparés.

---

(4) Dans certains travaux, ce modèle apparaît de façon indirecte ; dans d'autres par contre il est au centre de l'approche méthodologique : Makaya (1983:16) notamment, estime que "l'analyse de la pêcherie Béninoise apparaît comme le moyen privilégié pour comprendre la situation actuelle de la pêche artisanale vili".

(5) Une troisième direction nous a permis de montrer également, à partir d'un modèle alternatif d'interprétation (basé sur le paradigme des "stratégies d'acteurs" et les avancées théoriques de l'économie institutionnelle), que les résultats de la pêche vili peuvent entraîner des conclusions tout à fait opposées à celles issues du modèle précédent. Ce dernier angle d'attaque ne sera pas développé ici, bien que nous évoquions ses principaux résultats dans notre conclusion.

## **2.1. La validité des indicateurs de comparaison.**

Les indicateurs quantitatifs qui ont été utilisés proviennent principalement des statistiques de débarquement, dont le dispositif de collecte et de traitement obéit à la méthodologie de la biologie des pêches. Ces données statistiques sont normalement destinées à la détermination des prises totales et de l'effort de pêche. Elles ne sont pas construites pour la comparaison pêche vili-pêche popo, mais sont invoquées après coup pour l'illustrer. Elles ne prennent donc pas en compte au moment de leur recueil les variables sociologiques qui seront invoquées ensuite pour les interpréter. Le discours sur la stagnation se fonde à cet effet sur des indicateurs dont la fiabilité et la comparabilité laissent beaucoup à désirer (6).

## **2.2. Le problème du choix des unités de comparaison.**

L'analyse par comparaison exige que l'observation porte sur un ensemble d'indicateurs et d'unités comparables. Cependant, dans les travaux sur la pêche artisanale au Congo on ne compare pas des unités précises et comparables, mais des unités partielles que l'on tend à généraliser. C'est le cas par exemple des déductions établies de façon hâtive à partir des statistiques de prises et d'efforts, selon lesquelles la pêcherie Béninoise au filet de surface est plus dynamique que la pêcherie vili au même engin. Cette déduction est apparemment vraie d'un point de vue statistique, bien qu'elle soit condamnée à rester superficielle compte tenu du caractère global des unités. Mais elle ne peut pas être extrapolée au système de la pêche vili.

## **2.3. La comparabilité des éléments comparés.**

Une autre limite de l'analyse par comparaison appliquée aux communautés de pêcheurs du Congo est liée à la différence de niveau des éléments comparés. Une bonne comparaison s'applique à des éléments qui sont à des niveaux semblables eu égard à leurs relations structurelles avec les milieux respectifs d'où ils sont tirés. Cette règle méthodologique fait défaut dans les travaux réalisés sur la pêche artisanale au Congo. Les auteurs comparent des éléments de nature différente, en leur appliquant une grille d'analyse commune. Les deux communautés de pêcheurs ont-elles des logiques économiques et sociales identiques ? Les tendances lourdes, dont les éléments comparés sont l'aboutissement, relèvent-elles du même ensemble de facteurs ?

Les pêcheurs vili et les pêcheurs popo ont respectivement des objectifs de reproduction qui dépendent du contexte historique et social dans lequel ils évoluent. On ne peut pas évaluer et surtout expliquer sur les mêmes

---

(6) Les experts de FRANCE CONSULT (1981:41) en ont bien conscience lorsqu'ils évoquent "l'incertitude des données statistiques" ; données qui ne proviennent d'ailleurs, pour la plupart que d'estimations qui ne cessent de se contredire (Nguinguiri, 1990:44).

bases les comportements d'une communauté de pêcheurs immigrés et d'une communauté de pêcheurs autochtones. Le principe n'est pas de disposer seulement de populations d'individus, mais de replacer ces individus dans un ensemble de contextes comparables. La pêche vili doit être dans ces conditions, replacée dans le contexte historique et social du littoral congolais ; comme la pêche popo doit l'être dans le contexte des migrations qui se sont développées sur les côtes ouest-africaines depuis près d'un siècle.

Il en découle que les différents auteurs ayant appliqué l'analyse par comparaison se sont peu préoccupés des conditions de l'élaboration et de validité des indicateurs et des unités à comparer. Ils formulent leur conclusion à partir d'une comparaison non contrôlée. Ce manque de rigueur tant dans la définition des éléments comparés que dans l'utilisation de la grille méthodologique rend les résultats contestables.

### **3. La critique du modèle d'interprétation**

Le contexte politique et institutionnel (7) qui a régné lors de l'initiation des travaux sur la pêche artisanale a été déterminant dans la formation du modèle d'interprétation dominant. Celui-ci s'est consolidé sous l'effet des influences issues du paradigme de la rationalité technique et des courants idéologiques dominants de la "modernisation"

#### **3.1. Le paradigme de la rationalité technique.**

Le paradigme (8) de la rationalité technique a joué pleinement dans la formation du modèle de la stagnation. Cela peut être vérifié en se référant à la manière dont les auteurs procèdent dans leurs analyses : une attention particulière est accordée aux données quantitatives pour poser le diagnostic, tout en sélectionnant un nombre restreint de paramètres jugés fondamentaux au regard de l'analyse. La démarche ainsi adoptée ne se réfère qu'à une préoccupation, celle de la maximisation de la productivité.

C'est autour de cette notion de productivité que va porter l'analyse par comparaison appliquée dans les différents travaux. Que celle-ci soit déterminée à partir des données statistiques ou par simple observation, l'expert conclut invariablement que les pêcheurs popo ont une productivité plus élevée que celle des pêcheurs vili.

---

(7) Contexte marqué sur le plan international par une politique de réhabilitation de la pêche artisanale, et sur le plan national, par le lancement du premier Plan de Développement Economique et Social.

(8) Le terme paradigme peut être défini comme étant "les découvertes scientifiques universellement reconnues qui, pour un temps, fournissent à une communauté de chercheurs des problèmes types et des solutions" (Kuhn T.S., 1970:11).

Cette rationalité technique n'est pas rejeter en soi, mais elle est partielle et descriptive. Il est normal, au regard des orientations de la politique économique nationale de la privilégier ; elle pose cependant un problème en raison des généralisations abusives qui en découlent et de sa vocation réductrice.

La productivité à laquelle on fait allusion est en fait, très vague dans les travaux. S'agit-il d'une productivité par type d'embarcation ? ou par type d'engin ? ou encore par pêcheur ? La rationalité de l'expert laisse le champ libre aux généralisations abusives et produit de ce fait, une information confuse.

La vocation réductrice de la démarche de l'expert s'exprime à travers le procédé utilisé, qui consiste à considérer la pêche comme une activité technique et économique, isolée de la réalité sociale. Le pêcheur vili n'est apprécié que par rapport au cadre technique de la pêche (9). Il est évident que dans l'optique d'une rationalité essentiellement technique, on occulte les logiques des pêcheurs vili qui dépassent largement le cadre technique.

Le malentendu entre l'unicité de la rationalité technique et la pluralité des logiques des pêcheurs a conduit à conclure sur l'"irrationalité de la pêche vili". L'image issue de ce modèle d'interprétation "techniciste" semble fortement défigurée par l'opposition des présupposés des "développeurs" et des pêcheurs. A propos de cette question d'opposition, Weber (1978) essaie de montrer, que rationalité technique et logiques paysannes ne peuvent pas être comparées ; il s'agit de catégories non homogènes quant à leurs fondements, leurs présupposés, leurs objets. La rationalité technique à laquelle obéit le modèle d'interprétation a pour premier objectif la croissance de la productivité, alors que les logiques des pêcheurs visent la recherche de sécurité, dans un souci de minimiser les risques inhérents à la pêche.

### 3.2. Les courants idéologiques

Le modèle d'interprétation appliqué aux résultats sur la pêche vili est également influencé par les courants idéologiques. Cette influence est remarquable au niveau des propositions qui ont été faites à propos du développement de cette pêche. La "solution miracle" qui semble concilier "augmentation de la production et amélioration des conditions de vie des pêcheurs" semble pouvoir seule provenir de la création des coopératives ou du développement intégré. Ces propositions obéissent en effet à des courants idéologiques imprégnant fortement deux types d'instances de décision.

---

(9) La manière dont l'expert apprécie le pêcheur vili est similaire à ce que note Achard (1987) sur le "paysan dans la logique de l'expert".

Le premier est lié au domaine politique en relation avec l'option socialiste du Congo, qui préconise une organisation des "masses paysannes" en coopératives. Le deuxième est celui entretenu par les organismes internationaux, qui voient dans la coopération, une solution générale à beaucoup de problèmes des pêcheurs, y compris la prise en main par les pêcheurs eux-mêmes du mareyage. Ces organismes présentent aussi la coopérative comme le seul moyen pour faire prendre aux paysans en général, le sens de la responsabilité du développement de leurs activités.

Les experts s'inspirent de ces deux courants pour proposer un modèle de développement qui soit en adéquation avec le projet de société du Congo, et avec les opérations de développement réalisées ailleurs sur la pêche artisanale. Les investigations entreprises par certains experts dans ce sens ne sont pas sous la contrainte d'une démarche scientifique ; elles sont plutôt soumises à l'obligation du résultat. De ce point de vue, ils déduisent de manière très simple: "la pêche vili étant limitée par sa forme d'organisation, le modèle de développement qui conviendrait est l'organisation en coopérative" (FRANCE CONSULT, 1981 ; F.A.O., 1983 ; Makaya, 1983 ; Nguinguiri, 1985, etc...).

Les représentations intellectuelles sur la pêche vili sont donc assujetties à un biais, celui-ci ne découle pas seulement du paradigme de la rationalité technique ; il résulte aussi des préjugés, des idéologies et des intérêts particuliers.

### **Conclusion : Pour une image réelle de la "pêche vili".**

Les travaux sur la pêche vili sont canalisés par un modèle intellectuel. Ce modèle est formé à partir d'une comparaison non contrôlée de la pêche vili par rapport à la pêche popo. Il s'est consolidé sous l'influence du paradigme de la rationalité technique entendue dans un sens très étroit et des courants idéologiques dominants de la "modernisation". L'image issue de ce modèle apparaît davantage comme un stéréotype que comme un modèle d'intelligibilité de la réalité.

Une autre vision, celle de l'anthropologie maritime, dont les présupposés analytiques sont compatibles avec ceux du "modèle paysan" (10) nous a permis par ailleurs de tenter une nouvelle interprétation des données de la pêche vili (Nguinguiri, 1990:52-69). L'application de cette grille d'analyse nous a montré que les pratiques des pêcheurs vili jugées irrationnelles dans le modèle précédent, notamment en termes économiques, recouvrent un com-

---

(10) Démarche déjà suggérée par Firth (1946) et reprise par Breton (1977), Faris (1977), Pi-Sunyer (1977), etc...

portement rationnel (11). Celui-ci échappe aux termes de référence des agents du développement, dans la mesure où les logiques des pêcheurs ne sont pas en adéquation avec les rationalités techniques et économiques qui sont censées régir les opérations de développement. Le pêcheur vili cherche plus souvent à minimiser les risques qu'à maximiser les gains du fait même du caractère aléatoire de la pêche. Dans cette perspective, les différentes institutions (contrats informels, pluriactivité, partage à la part, etc...) considérées comme dysfonctionnelles dans les travaux antérieurs s'expliquent notamment par la mise en oeuvre de stratégies anti-risques.

Au terme de ce travail, il semble utile de réorienter les travaux de recherche en sciences sociales et les études de projets de développement, à propos de la pêche artisanale maritime au Congo. En ce qui concerne les travaux de recherche en sciences sociales, des approches nouvelles peuvent permettre d'avancer vers une connaissance plus opératoire parce que moins normative, en rupture préalable avec les présupposés qui tendent à masquer la réalité. Il s'agit par exemple des paradigmes qui sous-tendent les grilles d'analyse privilégiées actuellement par l'anthropologie maritime et par l'anthropologie du développement (12). La nouvelle économie institutionnelle (N.E.I.) offre également des outils d'analyse très importants pouvant conduire au même but (13).

En matière d'intervention pour le développement, les techniciens sont invités à renoncer à l'image qu'ils ont de la pêche vili, qui semble fortement stéréotypée. Il est vrai qu'ils sont soucieux d'accroître la production et de réduire les importations de poisson, mais qu'ils n'oublient pas de prendre en compte les logiques réelles qui sous-tendent les comportements des pêcheurs vili, s'ils veulent bien proposer un projet qui ne soit pas un "gouffre à millions".

---

(11) Nous partageons le point de vue de Desjeux (1987:100), lorsqu'il écrit : "reconnaître une rationalité et une logique aux pratiques des paysans ne signifie pas qu'ils font automatiquement le bon choix".

(12) Au sens de sous-discipline de l'anthropologie qui se propose pour thème de recherche, les faits de développement, c'est à dire "rendre compte de ce qui se joue autour des faits de développement, non en recourant à de l'idéologie, mais en procédant à des recherches véritables, sans se laisser enfermer dans l'alternative improductive d'une explication en termes de "traditionalité" ou de placage de modèles explicatifs préfabriqués" (Olivier de Sardan, 1984:42).

(13) Les travaux de Platteau peuvent être cités à ce sujet. Nous pouvons aussi retenir sa définition de la N.E.I. (Platteau, 1988) : un ensemble de tentatives visant à comprendre la rationalité des institutions et des règles économiques (y compris les règles contractuelles) observées dans le monde réel.

## **BIBLIOGRAPHIE**

- ACHARD P.-1987- Le paysan dans la logique de l'expert, Terrains et perspectives, Paris, ORSTOM :195-206.
- Anonyme -1989- La pêche artisanale maritime au Congo, Brazzaville, P.A.E.S., Minist. Plan et Economie, 38 p.
- BALANDIER G. -1959- Tendances de l'ethnologie française, Cah. Inter. Soc., vol. 27 : 11-22.
- BOUDON R., BOURRICAUD F. -1982- Dictionnaire critique de la sociologie, Paris, Presses Univ. de France, 714 p.
- BOURDIEU P., CHAMBOREDON J.C., PASSERON J.C. -1968- Le métier de sociologue, Paris, Mouton, 357 p.
- BRETON Y. -1977- The influence of modernization on the modes of production in coastal fishing : an example from Venezuela, Those who live from the sea, West Publishing Co : 125-139.
- CHABOUD C. -1982- Les aspects socio-économiques de la pêche artisanale maritime au Congo, Pointe Noire, ORSTOM, Doc. Scient.57 NS. 64 p.
- DESJEUX D. -1987- Stratégies paysannes en Afrique noire, Paris, L'Harmattan, 247 p.
- DHONTY. -1963- La pêche à Pointe Noire et ses possibilités de développement, Brazzaville, ORSTOM-IRSC, 154 p.
- F.A.O. -1983- Proposition de projet pour le développement intégré de la pêche artisanale maritime en République Populaire du Congo, Rapport préparé pour le Gouvernement Congolais, UTF/PRC/008/PRC, 174 p.
- FARIS J.C. -1977- Primitive accumulation in small-scale fishing communities, Those who live from the sea, West Publishing Co : 235-251.
- FIRTH R. -1968- Malay fishermen : Their peasant economy, Boston, Archon books (1ère édition 1946).
- FRANCE CONSULT -1981- La pêche et les industries associées, Rapport préparé pour le Gouvernement Congolais, 233 p.
- GOBERT B. -1985a- Quelques aspects socio-économiques de la pêche artisanale béninoise de Pointe Noire, Congo, Revue des travaux de l'Institut des Pêches Maritimes, 47(3):251-260.

GOBERT B. -1985b- La pêche artisanale maritime au Congo, 1. Description et analyse des types d'exploitation, Pointe Noire, ORSTOM, Doc. Scient. 65 N.S., 60 p.

GOBERT B. -1986- La pêche artisanale maritime au Congo, 2. Socio-économie de la production, Pointe Noire, ORSTOM, Doc. Scient. 66 N.S., 62 p.

GRAWITZ M. -1986- Méthodes des sciences sociales, Paris, Dalloz (septième édition), 1104 p.

JORION P.J.M. -1985- Attitudes personnelles et sociales des pêcheurs à l'égard des technologies nouvelles (étude de cas sur la côte congolaise). Atelier Régional F.A.O./COPACE sur le développement et l'aménagement des pêches artisanales, Lomé, 19 p.

KUHN T.S. -1970- La structure des révolutions scientifiques, Paris, Flammarion, 284 p.

MAKAYA A. -1983- Socio-économie de la pêche artisanale maritime et de la commercialisation du poisson dans la région de Pointe Noire, Thèse de doctorat de 3e cycle, Univ. Sci. et Tech. de Lille, 464 p.

MAKAYA A. -1986- Pêcheries congolaises et autosuffisance alimentaire : Essai d'analyse de l'intervention moderniste. Congrès Constitutif de l'Association des Economistes d'Afrique Centrale, Brazzaville, 61 p.

NGUINGUIRI J.C. -1985- Etude des possibilités d'un développement communautaire de la pêche artisanale maritime, Mémoire de diplôme d'ingénieur de développement rural, Brazzaville, Univ. Marien Ngouabi, I.D.R., 125 p.

NGUINGUIRI J.C. -1987- Les problèmes économiques et sociaux du développement de la pêche artisanale maritime du Congo, Pointe Noire, ORSTOM, Rapport interne, 11 p.

NGUINGUIRI J.C. -1990- La pêche vili au Congo : Diagnostic d'un diagnostic de stagnation, Mémoire de D.E.A., Univ. Montpellier III, 75 p.

OLIVIER de SARDAN J.P. -1984- Sciences sociales, africanistes et faits de développement, Paysans, experts et chercheurs en Afrique noire, Paris, CIFACE-Karthala : 27-43.

PI-SUNYER O. -1977- Two states of technological change in a Catalan fishing community, Those who live from the sea, West Publishing Co : 41-57.

PLATTEAU J.Ph. -1988- La contribution de la Nouvelle Economie Institutionnelle pour l'analyse des relations contractuelles et des formes organisationnelles dans le secteur de la pêche maritime, Namur, Faculté Notre Dame de la Paix, 16 p.

SCET AGRI PECHE -1987- Action d'appui à la pêche artisanale à Matombi, Rapport préparé pour le Gouvernement Congolais, 45 p.

SCET INTERNATIONAL -1980- La pêche maritime au Congo, Diagnostic et perspective, Etude régionale sur la pêche maritime dans le Golfe de Guinée, Paris , 116 p.

WEBER J. -1978- Logiques paysannes et rationalité technique : illustration., camerounaises, Actes du colloque de Ouagadougou, Paris, ORSTOM, Mém. n° 89 : 311-315.